

Le Mirevalais

Magazine d'informations municipales

**Malgré la crise sanitaire,
l'esprit des fêtes doit vivre !**



ÉCONOMIE LOCALE

La Ville vote une motion de soutien à ses commerçants et artisans

SÉCURITÉ

Le projet de rond-point à l'entrée Est passe en enquête publique

SOLIDARITÉ

Au cœur de la crise sanitaire, le CCAS assure ses permanences





Retrouvez-nous
sur notre site
www.ville-mireval.fr



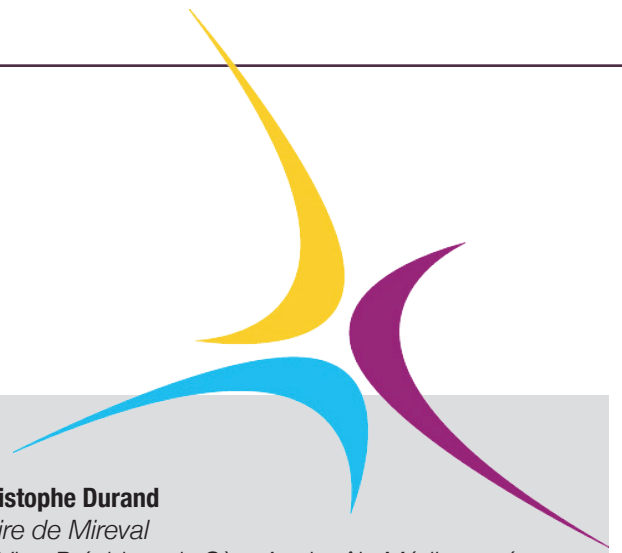
Suivez-nous
sur Facebook
[@Mireval34110](https://www.facebook.com/Mireval34110)



Christophe Durand

Maire de Mireval

9e Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée



ÉDITO#25

Faire vivre l'esprit des fêtes !

Vous l'aurez peut-être remarqué, ce numéro automnal de votre bulletin municipal arrive un peu plus tard que d'habitude... Les circonstances exceptionnelles de cette année 2020 bousculent décidément notre quotidien et l'équipe municipale voyant se profiler un nouveau confinement a préféré bousculer son planning afin de coller au plus près de l'actualité municipale, nationale et mondiale.

Mondiale tout d'abord, car c'est bien de l'autre côté de l'Atlantique que l'on trouve une raison de se réjouir en cette fin d'année. En mettant fin à 4 années de mensonges, de racisme, d'homophobie et de populisme, le peuple américain semble décidé à renouer avec des valeurs qui nous sont communes.

Une actualité nationale ensuite, avec un pays et un exécutif qui s'enlisent depuis le printemps dernier dans une crise sanitaire exceptionnelle. Une situation particulière pour les élus locaux qui se retrouvent bien souvent à devoir faire appliquer des mesures préfectorales dont les contours ne sont dévoilés qu'au dernier moment. Pendant de longues semaines par exemple, le port du masque était obligatoire dans toutes les communes aux alentours, sauf à Mireval. Nombre de situations ubuesques se sont ainsi enchaînés depuis le début de l'épidémie de Covid-19.

À l'échelle municipale enfin, entre port du masque, reconfinement et couvre-feu, il est désormais bien difficile pour la Ville de pouvoir se projeter sur du long terme, notamment en ce qui concerne les animations culturelles et festives. Toutes les animations prévues pour cette fin d'années sont bien évidemment annulées en attendant des jours meilleurs.

Il est important cependant de ne pas perdre espoir et de faire vivre, autant que faire se peut, l'esprit des fêtes. Les rues du village seront bien entendu illuminées, et la place de l'Hôtel de Ville se parera de ses habits de lumière pour égayer cette fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Directeur de la publication

Christophe Durand

Rédacteur en chef

Damien Daurès

Conception graphique

Damien Daurès

Comité de rédaction

Christophe Durand, Damien Daurès, Manuela Amiard, Nathalie Asselin, Christelle Brooks, Catherine Saint-Ellier, Rodolphe Hermet

RECONFINEMENT :



CE QU'IL FAUT SAVOIR À MIREVAL



Comme annoncé par le Président de la République, c'est le pays tout entier qui est reconfiné depuis vendredi 30 octobre. À Mireval, comme partout en France, la vie s'organise afin que cette période puisse se passer dans les meilleures conditions pour tou.te.s. Entre retour des autorisations de déplacement dérogatoire et maintien d'une activité économique, voilà ce qu'il faut retenir de l'organisation locale

SERVICES PUBLICS

L'ensemble des services publics reste à ce jour ouvert et totalement fonctionnel. L'accueil de l'Hôtel de Ville sera accessible au public du lundi au vendredi aux horaires habituels, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. La Police municipale assurera également l'ensemble de ses fonctions, tout comme les services techniques. Dans les écoles, les agents municipaux restent, bien entendu, mobilisés pour accueillir les enfants pendant les temps scolaire et périscolaire. De fait, le centre de loisirs et le club ado du mercredi fonctionnent normalement.

Si la mairie reste ouverte, la plupart des établissements municipaux seront eux bien fermés au public en application des consignes gouvernementales... ainsi, la maison pour tous, la halle des sports, le centre culturel Léo Malet, la ludothèque, le foyer des campagnes et les installations sportives garderont portes closes jusqu'à nouvel ordre. Le jardin public restera lui bien ouvert.

Comme lors du premier confinement le Centre Communal d'Action Sociale /CCAS reste en contact avec les personnes les plus vulnérables de la commune. Une liste de recensement est ouverte à toutes les personnes se sentant dans cette situation (*isolées, âgées, handicapées, sdf*). Celles et ceux qui le souhaitent peuvent trouver un formulaire d'inscription directement au CCAS ou à l'accueil de la mairie. Le

local du CCAS (*Avenue Pasteur*) restera ouvert comme d'habitude lundi mercredi et vendredi de 10h à 12h. On pourra y trouver l'attestation de déplacement et des masques. Le CCAS est également joignable par téléphone au 04 67 53 81 89.

La Ville de Mireval met à disposition dans ses accueils, comme chez les commerçants locaux des attestations de déplacement dérogatoires afin que l'ensemble des habitant.e.s puissent se fournir.

ÉCOLES

Contrairement au confinement du printemps dernier, les écoles seront donc bien ouvertes pendant cette période. L'accueil des enfants sur le temps périscolaire ne change pas. Seuls les horaires d'arrivée et de départ sont échelonnés afin de permettre une circulation plus fluide et limiter les contacts entre adultes. Le port du masque sera dès à présent obligatoire pour les élèves dès le CP.

COMMERCES "NON ESSENTIELS"

A cette heure, les salons de coiffure, l'agence immobilière et le Café de la Paix sont totalement fermés sur le territoire de la commune. Après avoir été autorisée à ouvrir jusqu'au 1er novembre, la Cave Fleurie a du baisser son rideau passé cette date.

Comme lors du premier confinement, certains commerces seront amenés à faire évoluer leurs horaires d'ouverture au fil des jours afin de s'adapter à la situation. ●

VOS COMMERCES S'ADAPTENT

Comme lors du premier confinement au printemps dernier, certains commerces ont l'autorisation de rester ouverts en voici la liste :

- **Boucherie Kocel** : du mardi au samedi, de 5h à 12h30, et de 15h à 19h. Le dimanche matin de 6h à 12h30 ;
- **Boulangerie Genna** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h30 à 12h30 et de 16h à 19h. Samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h. Dimanche de 7h à 12h30 ;
- **Boulangerie l'Art du Pain** : du lundi au dimanche de 6h à 20h ;
- **Cave Rabelais** : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h ;
- **Pharmacie des Étangs** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h ;
- **Pizzeria / Snack "Ô sucré-salé"** : le midi (*à emporter*) et le soir (*en livraison ou à emporter*).
- **Restaurant "La Casa"** : à emporter ou en livraison - midi et soir du mardi au dimanche ;
- **Superette SPAR** : du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h. Le dimanche de 8h à 12h30 ;
- **Tabac / Presse** : du lundi au samedi, de 6h30 à 12h30, et de 15h à 19h30. Le dimanche de 6h30 à 12h30 ;

Retrouvez dans vos prochaines éditions du bulletin municipal le portrait d'un acteur du tissu économique local et la présentation de son activité.

Première étape de ce tour d'horizon économique en compagnie d'Élodie, Floriane et Julien qui viennent d'ouvrir un nouveau restaurant sur Mireval : La Casa, une cuisine d'inspiration italienne mais pas que !



LA CASA : UN NOUVEAU RESTAURANT OUVRE SES PORTES

Par les temps qui courent, ouvrir un nouveau restaurant semble être un pari risqué. La casa a ouvert ses portes le 6 octobre dernier, et a du rapidement s'adapter aux règles de ce deuxième confinement. Les premières impressions sont bonnes et c'est bien le principal !

LA CUISINE COMME PASSION COMMUNE

"Cela faisait un moment que nous voulions ouvrir notre restaurant dans le secteur.

Quand nous avons appris que la brasserie du Rabelais était en vente, nous avons décidé de franchir le pas pour nous y installer" se souviennent Julien et Elodie tout en précisant : "Il manquait un endroit comme la Casa dans le coin, un restaurant de bonne qualité aux prix abordables où on se sent bien !

C'est ce que nous avons essayé de faire !"

"Nous travaillons des produits de qualité, locaux et frais essentiellement.

Nous proposons des pizzas, des pâtes, des burgers, des salades mais aussi des suggestions du moment selon nos inspirations" détaille Floriane.

"BON, BEAU & COPIEUX" COMME MAÎTRES-MOTS

Ouvert tous les jours midi et soir (sauf lundi midi et jeudi soir), le restaurant La Casa propose, confinement oblige, l'ensemble de sa carte à emporter ou en livraison.

"Nous voulons absolument que tous nos clients soient satisfaits de leur repas et nous mettons tout en œuvre pour que chacun y trouve son intérêt !" lance Floriane en guise de conclusion. ●

NOS COMMERÇANTS ONT DU CŒUR !

.....

La très belle initiative de la boucherie Kocel pour venir en aide aux sinistrés de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes a permis de récolter 700€ !

Cette somme issue d'une tombola et d'une cagnotte a été reversée au Secours Populaire de la Ville de Saint Martin de Vésubie par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale de la Ville de Mireval.

La Ville salue tout particulièrement cette initiative et remercie l'ensemble des participants.



SOUTENIR AU QUOTIDIEN LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

En vigueur depuis le 30 octobre dernier, le reconfinement national augure de nouvelles difficultés pour la plupart des commerçants. La Ville de Mireval invite plus que jamais ses habitants à faire vivre ce tissu économique si important pour la vie quotidienne du village.



Alors que le reconfinement n'était encore qu'une lointaine et vague idée, la Ville de Mireval présentait le 7 octobre dernier en conseil municipal une motion (votée à l'unanimité) visant à soutenir les commerces de proximité et autres artisans locaux.

Loin de brasser de l'air médiatique en votant ce texte, les élu.e.s mirevalais.e.s prenait fait et cause pour le maintien de ce lien social si important en ces temps de crise sanitaire.

Le contrat "Bourg-centre", dont le dossier continue à avancer, apportera à l'ensemble de ces acteurs locaux un véritable coup d'accélérateur.

Chacun est "essentiel" dans le maintien de notre économie locale. S'il appartient aux élu.e.s d'agir dans un cadre légal, la collectivité doit être à l'écoute et en soutien aux commerçants concernés en innovant et en déployant les moyens nécessaires.

L'AGGLO AU CŒUR DU DISPOSITIF DE SOUTIEN

Seul représentant de la commune à l'agglomération, Christophe Durand a joint sa voix à celle des autres élus communautaires lorsqu'ils ont décidé, outre l'interpellation des pouvoirs publics sur l'iniquité de certaines dispositions liées au confinement, de redéployer les aides économiques mises en place lors de la première phase de confinement en soutien aux entreprises frappées d'un arrêté de fermeture administrative, grâce à l'accord de la région Occitanie, en l'adaptant à la situation actuelle, et en mettant en place des outils d'information pour les commerçants.

Loin de toute surenchère trompeuse

ou mesure inapplicable, la Ville de Mireval s'efforce d'être au plus près des réalités de terrain pour éviter que la crise sanitaire ne se double d'une catastrophe économique pour le tissu local.

Pour impulser et soutenir la relance économique sur son territoire, Sète agglomération Méditerranée engage des aides exceptionnelles à destination des entreprises locales en réactivant une enveloppe de 2 M€ pour son "Fonds d'Urgence Spécifique" afin d'attribuer une aide forfaitaire unique de 2 000 € aux indépendants et TPE de moins de

10 salariés (CA inférieur à 500 000 €) soumis à une fermeture administrative.

Sète agglomération poursuit également sa contribution au "Fonds de relance régional L'OCCAL", en faveur du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la culture et de l'événementiel. Ce dernier évolue pour s'adapter à cette nouvelle période de confinement, notamment en subventionnant les investissements permettant de promouvoir et faciliter l'accès des commerces aux technologies numériques. ●

MOTION DE SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ & ARTISANS LOCAUX

Par cette motion, les élus de Vic-la-Gardiole et de Mireval souhaitent apporter leur soutien entier et total aux commerces de proximité et artisans locaux.

Si dans le cadre de la rénovation du centre de Vic-la-Gardiole, les commerçants locaux ont déjà été conviés à débattre et partager, ceux de Mireval le seront très prochainement dans l'optique du programme "Bourg-Centre".

Nous tenons à ce que ces commerces demeurent une proximité, mais aussi et surtout une solution rapide et efficace pour nos familles, souvent bousculées par le temps et qui trouvent là un commerce de proximité accueillant.

D'ailleurs, la difficile période de confinement vécue au printemps dernier n'a fait que confirmer l'intérêt primordial de nos commerçants, pour la majorité de nos amis. Tous ont su répondre avec chaleur et dextérité aux attentes d'une population souvent inquiète, parfois meurtrie.

Pas question de céder aux effets d'annonces entendus de ci de là !

Il y va de notre rôle et de notre responsabilité de maintenir ce lien social autour de nos centres villes animés par ces activités commerciales.

Nous soumettons donc à votre approbation cette motion. Elle sera envoyée au contrôle de légalité, tout comme le compte rendu de ce conseil municipal.

Présentée lors du conseil municipal du 7 octobre 2020, cette motion a été votée à l'unanimité.

CONTRAT "BOURG-CENTRE" : RETOURS D'ENQUÊTE

Dans le cadre de l'élaboration de son contrat "Bourg-Centre", la Ville de Mireval invitait ses administrés à répondre à un questionnaire. Ce dernier avait pour objectif la mise en lumière des atouts, faiblesses, opportunités ou menaces, avec pour finalité d'apporter un regard objectif sur la direction à suivre. Cette enquête vient de livrer son verdict, en voici les enseignements majeurs.

Avec plus de 200 réponses, dont plus de la moitié par voie digitale, ce questionnaire a su rentrer dans les foyers et offre ainsi une réelle vision d'ensemble. Ainsi, apprend-on que 94% des répondants sont satisfaits de vivre à Mireval. Un chiffre très flatteur pour notre village et qui reflète semble-t-il une vraie qualité de vie. Il reste cependant des points à améliorer, et la future signature d'un contrat "Bourg-Centre" avec l'Agglo et la Région abonde bien entendu en ce sens.

QUELLES PISTES À AMÉLIORER ?

L'aménagement de pistes cyclables et la création d'un véritable plan de déplacement doux à l'échelle du village, est par exemple au cœur des priorités de nombreux mirevalais. La réorganisation de l'hypercentre l'est aussi avec notamment des difficultés pour stationner (*et dont la réaménagement de l'esplanade Louis-Huillet, déjà lancé lors du précédent mandat, est un début de réponse*) et une volonté de piétonisation. Les attentes sont fortes aussi pour l'apport d'animations supplémentaires avec l'implantation d'un



véritable grand marché hebdomadaire, ou encore la réalisation d'aires de jeux et de loisirs dans les quartiers.

QUELS SONT LES SECTEURS À PROBLÈMES ?

Afin de cibler au plus juste les besoins des mirevalais, il faut pouvoir les identifier. Bien entendu, Christophe Durand et sa majorité municipale connaissent parfaitement leur village, et sont bien conscients des problèmes qui existent sur le territoire de la commune. Le manque de places de stationnement ou la vitesse excessive des véhicules, particulièrement dans le centre du village sont des problèmes récurrents, déjà identifiés, tout comme la gestion des déchets qui, malgré quelques aménagements ces dernières années demande toujours à être améliorée.

ET DEMAIN ?

La démarche "Bourg-Centre", dans laquelle s'inscrit pleinement la Ville de Mireval, devait être détaillée aux habitants lors d'une réunion publique fin octobre. La situation sanitaire actuelle, et le reconfinement viennent contrarier cette volonté d'aller vers les Mirevalais pour répondre à leurs interrogations. Des rencontres avec le milieu socio-

professionnel étaient également au programme afin d'inclure pleinement les acteurs du tissu économique dans cette réflexion.

C'est avec la volonté d'une totale transparence que la Ville souhaite s'engager vers cette nouvelle étape. C'est pourquoi, au fil des semaines, les administrés seront informés de l'avancement du dossier et qu'une réunion de présentation sera organisée dès que les conditions le permettront. ●

BOURGS-CENTRES ?

La présence de Bourgs-Centres dynamiques et attractifs est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie et participent à l'équilibre des territoires.

Ces Bourgs-Centres jouent un rôle central; ils doivent répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs,...

Une attention particulière est portée aux projets de revitalisation du commerce de proximité dans les Bourgs-Centres.

Aussi, la Région Occitanie accompagne ces Bourgs-Centres via un contrat, dans la définition et la mise en œuvre de leur "Projet de développement et de valorisation".





RECONFINEMENT : ET LA CULTURE DANS TOUT ÇA ?

Alors que la vie reprenait doucement ses habitudes après 2 mois de confinement, la question d'une nouvelle saison culturelle se posait auprès de l'équipe municipale...

Malgré les nombreuses incertitudes liées à l'évolution de l'épidémie de Covid-19, un besoin s'est fait sentir. Un besoin de partager avec les mirevalais.es des émotions, du rêve et des rires.

La Ville de Mireval avait donc fait le choix de la culture il y a quelques semaines en offrant aux mirevalais.es une nouvelle saison culturelle au Centre Culturel Léo Malet.

ET DEMAIN ?

La situation actuelle oblige la salle à fermer ses portes au public et à annuler de fait les spectacles à venir. Précisons cependant que le monde de la culture n'est pas totalement en arrêt car les répétitions et autres résidences d'artistes sont cette fois autorisées.

S'il ne peut vivre pleinement sans public, le CCLM continuera à assurer son rôle au plus près des artistes. ●



Pendant le #confinement2, vos médiathèques passent au prêt à emporter !

Réservez jusqu'à 10 documents pour 6 semaines (à partir du 4/11/20)

DEPUIS LE SITE DES MÉDIATHÈQUES

mediathèques.agglopoles.fr

En vous connectant à votre compte lecteur



PAR TÉLÉPHONE

- Médiathèque de Balaruc-les-Bains au 04 67 43 23 45
- Médiathèque Montaigne - Frontignan au 04 99 57 85 00
- Médiathèque La Fabrique - Marseillan au 04 67 01 73 14
- Médiathèque Malraux - Sète, Ile de Thau au 04 67 51 51 07
- Médiathèque Mitterrand - Sète, c-ville au 04 67 46 05 06

Médiathèque de Mèze fermée pour travaux

DEPUIS BIBENPOCHE



Accédez à votre bibliothèque où que vous soyez

Téléchargez l'application mobile !



DEVOIR DE MÉMOIRE CONFINÉ MAIS RESPECTÉ

Confinement oblige, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année sans le moindre public. Le devoir de mémoire à tout de même été respecté avec la pose d'une gerbe au pied du monument aux Morts.

En fixant à 6 personnes maximum les rassemblements prévus pour les commémorations du souvenir, les consignes de la préfecture étaient claires. La cérémonie d'anniversaire de l'armistice de 1918 s'est donc tenue sans porte drapeaux, ni anciens combattants, mais le devoir de mémoire, si important en ces temps troublés, a bien été respecté. ●

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alix, Patricia, Muriel **Jourdan**
18 juin 2020 à Montpellier ;

Amaury, Horace, Emiliano **Navarro Vasta**
04 août 2020 à Montpellier ;

Timéo **Loncan**
13 août 2020 à Sète ;

Anna, Renée, Isabelle **Ferragut**
24 septembre 2020 à Montpellier ;

Lény **Combattelli**
25 Septembre 2020 à Montpellier ;

Sacha, Bernard, Lucien **Ortis**
19 Octobre 2020 à Montpellier ;

Théo, David **Simard**
23 Octobre 2020 à Montpellier ;

MARIAGES

Florian, Jean-Claude, Fernand **Guerrero** & Marina **Torres**, le 18 juillet 2020 ;

Bruno **Catarinichia** & Beya **Ben Abdelmalek**, le 25 juillet 2020 ;

Denis Ghislain **Wattier** & Laura, Carmen, Jeanine **Bernabe**, le 25 juillet 2020 ;

Cyril, Freddy, François **Maltese** & Marion Elisabeth Danièle Michèle **Sanchez**, le 08 août 2020 ;

Julien Jérôme, Maxime **Miralles** & Laure, Aline **Vorotyntzeff**, le 08 août 2020 ;

Pascal, Philippe **Ribault** & Laetitia, Françoise, Alda **Aulombard**, le 27 août 2020 ;

Yassine **Lemkaalel** & Maryam **El Yandouzi**, le 24 octobre 2020 ;

DÉCÈS

Odette, Marie, Madeleine **Mendras** (veuve **Perpina**)
90 ans - 17 avril 2020 à Montpellier ;

François, Pascal **Carriere**
97 ans - 21 juillet 2020 à Mireval ;

Marie Bernadette Henriette **Artignan** (veuve **Maraval**)
85 ans - 21 juillet 2020 à Mireval ;

Françoise **Cruz** (veuve **Martinez**)
94 ans - 24 juillet 2020 à Mireval ;

André, Jean, Marcel **Bouriez**
85 ans - 29 juillet 2020 à Mireval ;

Rosette, Mauricette, Fernande **Adamantiadis Milton**
89 ans - 29 Juillet 2020 à Mireval ;

Ginette, Irène, Augusta **Ferrier** (veuve **Vidal**)
91 ans le 19 août 2020 à Montpellier ;

André, Armand **Rogeret**
68 ans - 1^{er} septembre 2020 à Castelnau-le-Lez ;

Marie **Barcelo** (épouse **Causse**)
92 ans - 05 septembre 2020 à Lodève ;

Lucienne, Josette, Rose **Malie**
92 ans - 12 septembre 2020 à Sète ;

Elisabeth, Yvonne, Simone, Paulette **Fabre**
60 ans - 13 septembre 2020 à Montpellier ;

Jean, Charles, Raymond **Quignon**
99 ans - 26 septembre 2020 à Mireval ;

Laurie, Camille **Dumats**
22 ans - 14 septembre 2020 à Montpellier ;

Sylviane, Nelly **Brie**
75 ans - 26 octobre 2020 à Castelnau-le-Lez ;

François, Clément, Albert **Nouguier**
95 ans - 31 octobre 2020 à Balaruc-le-Vieux ;

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE "EST" :

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE GIRATOIRE

Bloquée par la crise sanitaire début 2020, l'enquête publique concernant la création du rond-point à l'entrée Est de la Ville se tiendra jusqu'au 20 novembre.

Pour mémoire et dans le cadre du projet de sécurisation attendu depuis une trentaine d'année par les Mirevalais.es, le conseil départemental (*seul organisme compétant en matière d'aménagement de la RD612*) avait approuvé le 11 février 2019 le projet issu de la concertation publique.

Ce projet, estimé à 5 millions d'euros, prévoit la création d'un carrefour giratoire, de liaisons piétonnes, d'un traitement paysager, de bassins de rétention des eaux et de dispositifs de protection contre le bruit.

Reliant la Métropole de Montpellier au bassin de Thau, deux pôles économiques majeurs à l'échelle du département, la RD612 génère depuis de nombreuses années un trafic toujours plus important.



Ce projet d'aménagement et de sécurisation sur la commune de Mireval présenté par le département de l'Hérault, est soumis à la procédure d'enquête publique qui se déroule jusqu'au vendredi 20 novembre.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les dossiers seront déposés et consultables à la mairie de Mireval, siège de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet comportant le registre dématérialisé (<http://rd612-creation-carrefour-acces-mireval.enquetepublique.net>).

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, à la préfecture de l'Hérault et en mairie de Mireval pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique. À l'issue de cette procédure, la déclaration d'utilité publique pourra être prononcée par le préfet de l'Hérault. ●



ASSASSINAT DE SAMUEL PATY : HOMMAGE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Mercredi 21 octobre, alors que le pays entier rendait un hommage solennel à Samuel Paty, la Ville de Mireval organisait un rassemblement républicain dans la cour du groupe scolaire. Aux côtés du maire Christophe Durand et de Nathalie Asselin adjointe aux affaires scolaires et à la citoyenneté, le jeune Wail Zaani, 16 ans, élu au conseil municipal des jeunes de Montpellier, a tenu également à s'exprimer.

C'est avec effroi et colère que nous avons appris, vendredi dernier, l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine. Samuel menait sa mission d'enseignant avec passion. Il a été assassiné et décapité pour avoir exercé sa profession.

Nos premières pensées vont bien évidemment à sa famille, à ses proches, à ses élèves et à celles et ceux qui le côtoyaient au quotidien dans son établissement, comme à l'ensemble du corps enseignant.

Cet assassinat lâche et abject porte atteinte aux principes fondamentaux de la République que sont la liberté d'expression, la liberté de conscience et la laïcité. L'ensemble de la société est profondément touchée et endeuillée, à travers ce geste ignoble.

Face à de tels actes la Ville de Mireval en appelle à l'unité républicaine.

Ne rien céder ni à celles et ceux qui prônent la haine et le rejet, ni à celles et ceux qui re-

mettent en cause la liberté d'expression et attaquent la République.

L'exemple de Samuel nous interdit à tous de sombrer ou de baisser les bras. Sa mort ne doit pas non plus masquer certaines réalités : non, Samuel n'était pas un soldat de la laïcité tombé pour la patrie. Il était un enseignant, et cette tâche était déjà énorme.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ sont les valeurs de la République... Elles doivent être réaffirmées et c'est notre devoir à toutes et tous, élus comme citoyens, de s'employer à les faire vivre au quotidien. ●

Malgré la crise sanitaire, les adolescent·e·s Mirevalais ont pu passer un été riche et varié grâce au programme proposé par l'équipe d'animation.

En effet, 32 adolescent·e·s ont fréquenté la structure durant les vacances et ont pu profiter des différentes activités mises en place (*bouée tractée, canyoning, water-jump, Aqualand, accrobranche, trampoline, activités sportives, repas conviviaux...*).

La mixité et la bonne humeur ont été le point fort de ces vacances, car 18 garçons et 14 filles ont su créer des liens amicaux pendant deux mois.

Grâce à l'achat et à la location d'un deuxième minibus, nous avons pu ainsi, augmenter notre capacité d'accueil, notamment lors des sorties.

L'ensemble des activités et des sorties étaient complètes.

Le Club Ados Mirevalais fait partie du ré-

UN ÉTÉ AU... CLUB ADO



seau Jeunesse Sète Agglopolé Méditerranée ce qui permet aux équipes des différentes communes de l'agglomération de se rencontrer et d'organiser des anima-

tions et des projets durant les vacances.

L'été n'aura pas été de tout repos pour la jeunesse Mirevalaise ! ●

SERVICE ENFANCE JEUNESSE MIREVALAIS

Le Service Enfance Jeunesse de Mireval (SEJM) a pour mission d'assurer la cohérence, la continuité et la complémentarité entre les différents services qui accueillent les Mirevalais de la petite enfance à l'adolescence. Il se décline sur plusieurs champs d'actions, qui font partie intégrante du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault.



UN ÉTÉ À...

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Malgré la situation sanitaire, l'ALSH n'a pas cessé de fonctionner cet été. Environ une centaine d'enfants (37 âgés 3-5 ans et 72 âgés 6-10 ans) ont fréquenté la structure.

Des groupes ont été créés afin de respecter un protocole sanitaire strict et accueillir les jeunes dans les meilleures conditions.

L'équipe d'animation a eu encore plus à cœur de faire passer de bonnes vacances aux enfants qui parfois n'avaient pas repris l'école après le confinement.

Des sorties ont pu être organisées au Seaquarium du Grau du roi, grotte de Clamouse, Mad monkey, musée Haribo, fiesta parc, rochers de Maguelone, etc... Des ateliers pédagogiques ont également été mis en place afin de découvrir ou redécouvrir la faune et la flore alentours avec la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault (LPO de Villeveyrac).

Sans oublier les journées plage, toujours autant appréciées des enfants comme des grands, ou de la sensibilisation aux risques du soleil ont pu être mises en place. ●



CONFORTEMENT DE CHAUSSÉE

CHEMIN DES BLANQUETTES

Le chemin des Blanquettes est situé en contrebas du lotissement La Baussas. Ce chemin municipal terminé par un cul-de-sac est de faible largeur. Deux voitures ne peuvent se croiser, il dessert une dizaine de maisons pour lesquelles c'est l'unique point d'accès.

Il est à flan de talus sur certaines portions, et depuis quelques temps il présentait une forte fissure longitudinale indiquant un certain glissement de celui-ci côté aval du talus.

Nous devons prendre des mesures de sécurité pour le conforter, notre choix se porta sur la réalisation d'un épaulement en enrochement.

La météo étant un paramètre primordial, la "fenêtre de tir" pour réaliser ces travaux fut début septembre. Après avoir reçu l'aval de tous les riverains, nous pouvions commencer.

Il fallut tout d'abord entièrement débroussailler le talus aval ou une végétation méditerranéenne très dense avait envahi les abords.

Puis sur une fondation, comme pour n'importe quel mur, il fallut monter les enrochements.

Cette technique de soutènement né-



cessite de travailler par empilement de rochers calibrés, en commençant bien entendu par la partie basse, puis monter chaque pierre l'une sur l'autre avec un certain fruit (*la pierre du dessus est posée en retrait de celle du dessous pour une meilleure assise*).

Deux tronçons ont été réalisés avec une très grande technicité par l'entreprise adjudicataire.

En effet, il faut bien comprendre que chaque bloc pèse plusieurs centaines de kilos et qu'ils sont posés par une grosse pelleuse avec une précision du centimètre !

D'autres tronçons de chaussée présentent quelques fissures que nous surveillons régulièrement, si celles-ci évoluent défavorablement nous prévoyons la même technique de reprises dans les prochaines années. ●

DONNÉES DU PROJET

- Longueur du chantier : 40 ml environ
- Hauteur du talus : 3 m
- Volume d'enrochement : 80 m³ environ
- Appel d'offre lancé en 2019 attribué à : la S^{te} Solive
- Montant travaux : 38 292€ TTC





UNE OREILLE ATTENTIVE ET DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Le Centre communal d'action sociale / CCAS est ouvert au public sans rdv tous les lundis mercredis et vendredis de 10h à 12h. Venez nous y rencontrer. Vous trouverez une oreille attentive à vos problèmes et la plupart du temps une réponse immédiate à vos questionnements, et si ce n'est pas possible une orientation vers des professionnels spécialisés vous sera proposée. Le local respecte les règles sanitaires en vigueur actuellement.

DES PERMANENCES POUR TOUS

Pour les personnes bénéficiaires du RSA ou celles qui y sont éligibles, M^{me} Marion Ferry, assistante sociale (04.67.18.50.03) reçoit à la mairie sur rdv les mardis et mercredis de 14h à 17h. M^{me} Amandine Cage, infirmière, est également à leur écoute et assure une permanence en mairie les mardis matins des semaines impaires.

Les jeunes gens de 18 à 25 ans sans ressources, en rupture scolaire ou en recherche d'emploi peuvent entrer en contact avec M^{me} Chabanon de la Mission Locale d'Insertion / MLI (04 67 18 50 60) pour la rencontrer en mairie sur rdv les 3^e jeudi après-midi de chaque mois.

Pour tou-te-s les autres mirevalais-es rencontrant des difficultés, une assistante sociale du département M^{me} Clementz-Heral travaille (pour cause de Covid) uniquement sur rendez-vous téléphoniques. Vous pouvez la joindre au 04 67 67 76 99. Nous espérons qu'elle pourra reprendre prochaine-

ment ses permanences en mairie les lundis après-midi.

COMBLER LA FRACTURE NUMÉRIQUE

L'environnement numérique tenant une place importante dans notre société, nous avons mis en place avec l'Association pour l'Insertion par l'Activité Économique / APIJE une permanence les lundis après-midi de 14 à 16h30.

Que ce soit pour vous informer, déclarer, créer un compte, une animatrice vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches sur les sites administratifs : CAF, Pôle Emploi, Impôts, Ameli, retraite, ANTS (ex Carte grise)... Vous pouvez même amener votre propre ordinateur, tablette ou smartphone. N'hésitez pas à solliciter ce service gratuit et ouvert à tous. Contact : Stéphanie Merlet (07 81 67 42 00).

Le CCAS n'est pas là uniquement pour répondre à des problèmes financiers, son rôle est aussi d'informer, de lutter contre l'exclusion sociale, d'aider les personnes seules, âgées ou non, à sortir de leur isolement en proposant des activités ou des sorties qui vont favoriser et rétablir un lien social.

PROGRAMME D'ACTIVITÉ EN PAUSE COVID

Malheureusement en raison du contexte sanitaire actuel nous ne pouvons pas prévoir de programme à long terme. En fonction de l'évolution de la situation nous vous tiendrons informés de ce qui nous sera possible d'organiser. Vous trouverez toutes les informations auprès du CCAS, de la mairie et des commerçants du village.

Le retour du confinement nous a contraint à annuler nos participations aux séances "Cinédiscut" du CinéMistral à Frontignan. Elles ont lieu le 3^e jeudi un mois sur deux. Afin d'étendre cette activité à tous, nous mettons en place un co-voiturage gratuit sur simple inscription en mairie ou au CCAS.

PAS DE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

En ce qui concerne le Noël des aînés, il ne sera, à regret, pas possible de maintenir le traditionnel spectacle tant attendu ainsi que le goûter. Croyez bien que nous en sommes les premiers désolés, mais vous comprendrez qu'en cette période très particulière ne faire prendre aucun risque à nos anciens reste notre priorité. ●





CO-VOITURAGE “REZO POUCE” : COMMENT ÇA MARCHE ?

Rezo Pouce, l'autostop au quotidien c'est une association et une société coopérative d'intérêt collectif. Implanté sur l'ensemble du territoire de Sète Agglopôle. Ce nouveau dispositif de covoiturage valorise l'auto-stop sur de courtes distances et renforce l'offre de mobilité.

Dès l'âge de 16 ans, muni d'une pièce d'identité et d'une autorisation parentale jusqu'à 18 ans, vous pouvez vous inscrire gratuitement via le site internet rezopouce.fr ou directement en mairie.

On vous fera signer une charte Rezo Pouce et vous recevrez rapidement par courrier à votre domicile, une carte Pouce personnalisée avec photo et numéro d'identifiant et un kit mobilité, avec mode d'emploi complet du dispositif.

Sur le principe des arrêts d'autobus, vous vous rendez à "l'Arrêt sur le pouce" le plus proche. Les arrêts sont répertoriés et matérialisés par un logo sur des poteaux.

Sur la commune de Mireval, il y a 2 arrêts :

- Pour aller vers Montpellier, sur l'Avenue de Montpellier, au niveau de la Place des Grillons.
- Pour aller vers Sète, sur l'Avenue de Verdun, au niveau de l'arrêt de bus "Centre", côté esplanade Louis-Huillet.

Si vous êtes passager, vous présenterez de manière bien visible (*et avec le sou-*

rire) votre fiche destination qu'on vous aura remise à l'inscription ou que vous pouvez créer en ligne.

Si vous êtes conducteur, vous aurez collé l'autocollant "Rezo Pouce" sur votre pare-brise et vous n'aurez plus qu'à vous arrêter au bon endroit pour embarquer votre passager.

Côté sécurité, le passager peut, en cas d'inquiétude, envoyer par SMS le numéro d'immatriculation du véhicule à la plateforme Rezo Pouce. Une garantie supplémentaire pour les passagers comme pour les conducteurs puisqu'ils peuvent se demander mutuellement leur carte d'identifiant, preuve de leur inscription au réseau.

Une application très facile à utiliser (*disponible sur App Store et Play Store*) permet via son mobile de trouver en temps réel les conducteurs ou les passagers les plus proches.

Passager et conducteur sont géolocalisés. Le passager peut suivre en temps réel l'arrivée de son conducteur. De son côté, le conducteur pourra contacter son passager dès que celui-ci aura enregistré sa destination, après avoir consulté son profil s'il le souhaite directement sur son smartphone.

Cette application permet de donner un rendez-vous ou d'enregistrer une destination pour trouver un covoitureur 24 h à l'avance. ●

QUELQUES CONSEILS POUR PRATIQUER L'AUTO-STOP EN TOUTE SÉRÉNITÉ

- Si je ne suis pas à l'aise avec un conducteur ou si j'estime que son comportement est inapproprié, je peux décliner sa proposition et ne pas monter dans le véhicule. Si je suis à bord, je n'hésite pas à demander au conducteur de s'arrêter plus tôt que prévu.
- Si je suis une femme, je peux choisir de ne monter qu'avec une conductrice.
- Je peux envoyer le numéro ou la photo de la plaque d'immatriculation du véhicule de mon chauffeur ou rendre compte de tout type de dysfonctionnement par SMS au : 07 83 80 99 81 (coût normal d'un SMS) ou par mail grâce au menu de mon application.
- J'évite d'utiliser Rezo Pouce quand il fait nuit.
- Je me place de préférence aux arrêts sur le pouce, en dehors de la chaussée. Il peut aussi arriver qu'on ne me dépose pas sur un arrêt et que je doive continuer mon trajet. Je me mets alors dans une zone sécurisée : il faut que la voiture ait 20 à 30m pour s'arrêter et que la visibilité soit bonne (pas dans un virage par exemple).
- Je peux demander au conducteur Rezo Pouce de s'identifier avec sa carte ou son profil sur l'application.
- Je peux monter avec un conducteur qui n'est pas inscrit à Rezo Pouce, mais dans ce cas je préfère un véhicule avec une seule personne. Si c'est un véhicule 3 portes, je ne monte pas à l'arrière.



LA RUBRIQUE ÉCO-CITOYENNETÉ

Comme nous l'avons proposé dans notre projet électoral qui s'inscrit dans un pacte de transition écologique, le Pôle Cadre de vie va désormais vous proposer, dans les bulletins municipaux, d'adopter des gestes écocitoyens simples, à la portée de tous.

Le premier de la série concerne directement votre santé, bien précieux s'il en est !

ÊTRE ÉCOCITOYEN C'EST :

Protéger l'environnement et le préserver pour les générations futures, par un comportement visant autant à protéger sa santé et celle de ses enfants que le

cadre de vie et, au-delà, l'ensemble de la planète.

PROTÉGER SA SANTÉ, POURQUOI ?

Nous passons 14 heures par jour, en moyenne, à notre domicile : C'est 90 000 litres d'air qui transitent chaque jour dans nos poumons et 90 % de cet air est intérieur et peu ventilé. De ce fait la quantité d'oxygène diminue et la quantité de monoxyde de carbone augmente !

Un espace clos favorise l'apparition de l'humidité qui, elle même favorise la prolifération des acariens, des blattes, des champignons et de moisissures, occasionnant toutes sources d'allergies.

Le coût socio-économique engendré par la pollution de l'air intérieur atteint 20 milliards d'euros par an en France.

PROTÉGER SA SANTÉ, COMMENT ?

En adoptant des gestes écocitoyens simples :

- Aérer son logement 10 à 15 minutes par jour, hiver comme été
- Ouvrir les fenêtres pendant qu'on fait le ménage
- Utiliser la ventilation naturelle (*ne pas obstruer les bouches et grilles d'aération*)
- Nettoyer régulièrement sa poubelle (*moisissures*)
- Aérer après le bricolage (*peintures, solvants, colles, vernis, diluants... qui peuvent dégager des éléments toxiques*)
- Ne pas fumer à l'intérieur de son logement
- Ne pas utiliser les parfums d'ambiance : les bâtons d'encens, bougies parfumées, et sprays contiennent tous des substances chimiques toxiques. ●

NOS AMIS LES CHIENS

Votre Police Municipale vous rappelle que la tenue en laisse de votre chien est obligatoire sur l'ensemble du territoire communal.

Il est également rappelé que les déjections ne doivent pas être abandonnées sur la voie publique et qu'elles doivent être ramassées par les propriétaires des chiens concernés. Il en va de la propreté de notre village !

Aucune indulgence ne sera accordée par la Police Municipale en cas de constatation de cette infraction qui nuit au bien vivre commun.



Enfin, il a été constaté, dans le village, la présence de plusieurs chiens susceptibles d'être catégorisés comme chiens d'attaque ou de défense.

Nous vous rappelons qu'un permis de détention délivré par le Maire est obligatoire. Ce permis est soumis à conditions.

Nous invitons les propriétaires de tels animaux ayant des doutes ou souhaitant régulariser la catégorisation de leurs chiens à se rapprocher de nos services ou à effectuer une diagnose auprès d'un vétérinaire agréé qui saura les conseiller sur la procédure à suivre.

Pour simple exemple, un Staffordshire Bull Terrier (*Staffie*) non inscrit sur un livre généalogique reconnu par la Fédération Cynologique Internationale / FCI (*LOF*) est considéré comme un Pitbull de première catégorie, sauf diagnose contraire.

Nous vous rappelons que la Police Municipale est à la disposition de chacun et que nous nous efforcerons de répondre à vos demandes. ●

Élus de la majorité | Liste "Mireval Terre d'Avenir"

Liberté, j'écrirai ton nom !

En 1942, en plein cœur d'une France occupée, Paul Eluard écrit "Liberté". Ce poème, parmi les plus célèbres de l'écrivain commence ainsi :

*"Sur mes cahiers d'écolier
sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable, sur la neige
J'écris ton nom".*

Près de 80 ans plus tard, ces quelques mots résonnent encore. Particulièrement quand un professeur d'Histoire est sauvagement assassiné pour avoir montré à ses élèves de simples caricatures. La liberté, celle de s'exprimer, celle de blasphémer, celle d'opinion... cette liberté là est un des piliers de nos institutions, c'est elle qui ouvre la devise de la République sur les frontons de nos mairies.

Si en 1942, le poète aspire à retrouver et à chérir cette liberté, en 2020, elle semble en effrayer certains au point de vouloir la faire taire. Car s'il est une chose dont la liberté ne peut s'accomoder, c'est bien la peur. La peur de l'autre, la peur de l'inconnu, la peur pour sa vie ou pour sa santé.

En ces temps troublés ou la peur gagne chaque jour un peu plus de terrain, il est fondamental que tous les élus de la République, du plus petit village jusqu'aux salons de l'Elysée, mettent tout en œuvre pour sauver ces libertés qui constituent la force de toute une nation.

Le risque zéro n'existe pas. Il est chimérique de vouloir faire croire au peuple que son salut viendra de la privation de ses libertés et de ses droits de citoyens.

À Mireval, l'équipe municipale que vous avez portée au pouvoir en mars dernier, au cœur d'une crise sanitaire sans précédent, continuera de se battre au quotidien pour préserver ce bien vivre ensemble. Car nous croyons en l'égalité des chances, en la laïcité, en la liberté d'expression. Autant d'idéaux qui guident l'action de Christophe Durand depuis de nombreuses années.

Ceux qui usent et abusent de la politique de la peur pour accéder au pouvoir, se fourvoient lourdement. Ceux qui montent en épingle le moindre écart de conduite en le déguisant en acte criminel, ne valent finalement pas mieux que ceux qui tranchent des gorges pour un dessin qui ne leur plait pas.

Et le poète de conclure son œuvre par ces quelques vers :

*"Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
Liberté"*

Élus de la minorité | Liste "Unir Mireval"

Sommes-nous en sécurité ?

Depuis quelques mois, nous assistons à un véritable ensauvagement de notre pays.

Pendant qu'au plus haut sommet de l'Etat, l'on confond "Agres-sions, meurtres, vols en tous genres, viols, etc... avec des incivili-tés", les comportements délictueux et criminels de certains ne font qu'augmenter.

Nous en sommes témoins chaque jour : À Bayonne, un chauffeur de bus est sauvagement tué pour avoir voulu faire respecter la Loi. Une femme gendarme est volontairement fauchée et tuée par un chauffard récidiviste qui circulait sans permis sous l'emprise de la drogue. Les refus d'obtempérer se multiplient avec des conséquences souvent dramatiques. Les trafics de drogues se développent sans limite dans les quartiers de nos cités au point que même certains s'exhibent "kalachnikov" à l'épaule ou s'affrontent armes à la main. Les pompiers et la police sont attaqués. Pour un regard jugé mauvais, des jeunes se font tabasser au péril de leur vie et rien ne semble pouvoir arrêter cet emballement.

Ces faits se produisent près de chez nous. Montpellier, Sète, Frontignan, Palavas, etc...

Mireval, dans une moindre mesure certes est également confronté à des "incivilités". Le local du comité des fêtes fait l'objet de dégradations récurrentes, son enseigne lumineuse a été brisée, des boîtes aux lettres sont détruites, des fenêtres et des façades dégradées, des véhicules lacérés ou volés en plein jour, pendant que des maisons sont cambriolées et des poubelles incendiées.

Toutes ces actions sont délictueuses. Il faut les faire cesser sous peine de voir la délinquance s'enhardir.

Au moment de la rédaction de notre article, les auteurs ne seraient toujours pas identifiés. A quoi servent les caméras ? Seraient-elles défectueuses ou mal positionnées ?

Le maire pour qui la sécurité et la tranquillité des mirevalais est le moindre de ses soucis, si on se réfère à son inaction au cours de son précédent mandat et à l'absence de prospective dans son programme en la matière, a pris un arrêté interdisant les rassemblements de personnes à proximité du local du comité des fêtes. On ne résout pas les problèmes, on les déplace !

Notre municipalité serait-elle dépassée ? En fait, elle est dans une totale improvisation. Il n'y a pas de véritable doctrine conduite pour que cessent ces exactions et aucune action coordonnée n'est déployée en ce sens sur notre commune.

DU VENT SUR LA GARDIOLE

La plupart d'entre nous considèrent, en gros, que deux vents principaux soufflent sur la région de Sète et sur la Gardiole : le marin et le mistral. Ce n'est pas faux mais c'est une vision quelque peu réductrice de la réalité éolienne. Par Henri Cailhol

En effet, on distingue dans ce secteur pas moins de 16 directions de vents bien identifiés (*les spécialistes en connaissent peut-être plus encore*), qui soufflent chacun plus ou moins de jours par an, voire qui varient de direction au cours d'une même journée (*comme par exemple, l'été, la brise maritime qui rafraîchit souvent l'air l'après-midi, du moins pour ceux qui n'habitent pas trop loin à l'intérieur des terres*).

A partir de la direction du nord et dans le sens des aiguilles d'une montre (*comme nous le voyons sur la rose des vents qui illustre cet article, inspirée d'une gravure fréquemment parue dans L'Almanac Setori Illustrat, nous trouvons (en occitan tel que le parlaient nos pères)* :

- Tramontana (*la tramontane*) ;
- Tramontana greca, grégau (*qui évoque la Grèce*) ;
- Levant grégau, levant (*qui évoque l'est*) ;
- Levant siroc, siroc (*qui évoque le sirocco*) ;
- Miegjornau siroc, miegjornau (*le vent du sud, le marin*) ;
- Miegjornau labech, labech (*qui évoque le libeccio*) ;
- Ponent labech, ponent (*le ponent, à l'ouest*) ;
- Ponent magistrau, magistrau (*le mistral*) ;
- Tramontana magistrala.

On notera la curieuse formule en occitan, qui accompagne cette rose des vents :

"lo monde parlon, l'aiga cola, lo vent sibla et lo tems s'escola" (*les gens parlent, l'eau coule, le vent siffle et le temps s'écoule*).

Une controverse pourrait être soulevée par certains lecteurs au sujet des directions respectives du Mistral et de la Tramontane portées sur cette rose des vents mais il faut faire confiance aux anciens : le mistral - bien connu pour sa violence dans la Vallée du Rhône - souffle bel et bien du nord-ouest dans notre région. ●

"Les vents de notre région"
Porcelaine de Michèle Septier



LA CHASSE À MIREVAL : UNE PRATIQUE RÉGLEMENTÉE

Le syndicat des chasseurs et des propriétaires de Mireval vous informe de la législation qui régleme la pratique de la chasse sur notre commune.

A Mireval, nous pratiquons quatre types de chasse : la chasse au gibier d'eau, la chasse aux migrateurs, la chasse au petit gibier et la chasse au grand gibier.

La chasse au gibier d'eau est autorisée du 21 août de chaque année jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. Cette chasse est autorisée tous les jours durant cette période sauf les mardis et mercredis.

A noter que nous n'autorisons pas sur la commune de Mireval la chasse "au gibion" de nuit avec des appelants qui débute le 15 août de chaque année et se termine le 31 janvier de l'année suivante.

La chasse aux migrateurs qui ouvre le second dimanche de septembre jusqu'au 28 février de l'année suivante inclus. Elle est autorisée tous les jours dans un affût matérialisé de main d'homme.

La chasse au petit gibier n'est autorisée qu'à compter du premier dimanche d'octobre et se termine le 31 janvier de l'année suivante. Elle est autorisée les mercredis, samedis, dimanches et les jours fériés sur tout le territoire de la commune situé au Nord de la ligne SNCF et les jeudis, samedis, dimanches et les jours fériés sur tout le territoire de la commune



situé au Sud de la ligne SNCF.

La chasse au grand gibier se pratique en battue. Ces battues sont dirigées et organisées par les chefs de battues qui ont été formés à cet exercice par la Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault dans son école de chasse "Grand gibier", installée sur le plateau du Somail, commune du Soulié (34), sur le site de Vaysse Plégade.

Cette chasse est autorisée pour protéger leurs récoltes tous les jours du premier juin au second samedi de septembre. Elle se poursuit ensuite du second dimanche de septembre uniquement les mercredi, samedi, dimanche et les jours fériés jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Les tirs s'effectuent à balle.

La chasse au sanglier "individuelle" est autorisée à compter du premier dimanche d'octobre jusqu'au 31 janvier

de l'année suivante les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Nous ne pouvons terminer cet article sans évoquer la réglementation de la chasse à proximité des maisons. Il ne viendra à l'idée d'aucun chasseur mirevalais de pratiquer la chasse à proximité immédiate de l'agglomération. Il peut arriver que des constructions de loisirs, situées en zone inconstructible soient au fil du temps transformées en véritables habitations précaires. La quiétude de ces domiciles doit aussi être respectée. Il n'existe aucun texte réglementant la distance à laquelle les chasseurs seraient tenus de se conformer. Il est toutefois proscrit de tirer en direction de toutes habitations à moins de 150 m.

Enfin, d'une manière générale, la chasse est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil et jusqu'à une demi-heure après son coucher. ●



BAMBINS DE LA GARDIOLE : LES RIRES COMME RÉCONFORT

Quelle époque fantastique et incroyable, nous vivons... adaptations, réadaptations, changements, sont des mots qui ont pris une dimension bien différente de ce que nous aurions pu penser !

La crèche a fermé le 16 mars et a ouvert à nouveau le 18 mai dans des conditions extrêmes, hygiène, stress ont été de la partie... Avec le recul, nous pourrions dire que cela s'est finalement bien passé, le plus difficile a été les changements de réglementation du jour au lendemain ou bien pour la veille... que du bonheur !

Mais ce qu'il faut retenir c'est que l'équipe ainsi que le bureau de l'association a fait un boulot extraordinaire dont nous sommes très fiers. Le travail en partenariat avec la mairie de Mireval et la Maire de Vic-la-Gardiole a été également une force.

Et dans tout ça, les enfants (*peu nombreux au 18 mai*) ont été choyés et ils ont eu une capacité d'adaptation absolument impressionnante. Leur vie à la crèche n'a finalement pas tant évolué que cela. L'équipe a fait preuve d'une capacité d'adaptation et de gestion des



règles d'une manière admirable.

Jusqu'à l'été, nous avons un agrément réduit à 20 pour que les enfants ne se "croisent" pas !

Durant l'été, des travaux ont été réalisés afin de créer une nouvelle salle de bain, une nouvelle unité et un nouveau dortoir. C'est une nouvelle vie qui a vu le jour le 26 août lors de la réouverture !

Des embauches ont été faites pour que les accueils puissent être réalisés pour chacun des groupes sans que les enfants ni le personnel ne se croisent. Les parents sont accueillis d'une manière différente mais toujours avec autant de bienveillance. Cela a été un point d'honneur pas facile à réaliser mais qui est vraiment notre ligne de conduite depuis 1991.

Que l'enfant et ses parents soient accueillis dans le respect, la bienveillance, sans oublier la bonne humeur.



Bref, si on fait un petit retour en arrière on peut dire que nous avons, et nous traversons cette période si compliquée avec succès... Et ce n'était pas gagné !

Mais il est vrai que l'envie et l'amour de notre métier ont été pour beaucoup. L'équipe a été très solidaire, le partenariat exemplaire.

Aujourd'hui, les adaptations sont pour ainsi dire terminées, et le rythme est pris... chacun ayant trouvé sa place, les enfants apprennent à se découvrir et les adultes commencent à bien connaître chacun d'entre eux. La vie de la crèche s'organise. Les rires sont là... Alors dans ce monde si particulier, n'est-ce pas là notre victoire et notre bonheur ? Tout simple... Si une leçon est à retirer de cette crise, ce serait de profiter encore plus les uns des autres et de vivre ces petits instants si simples, si purs à fond ! ●

THAU CORAZON FLAMENCA : UNE SAISON DE STAGE EN LIGNE !



L'association Thau corazon flamenca a pris des mesures nécessaires au vu des mesures sanitaires autour de la Covid-19. En effet, depuis mars 2020 et l'annonce du confinement l'association n'a pas cessé son activité puisqu'elle a permis à tous ses adhérents de pouvoir suivre des cours et des stages avec les plus grands professeurs de danse flamenco tel que *La Llupi*, *El Farru*, *La Truco* et bien d'autres.

Les adhérents ont pu participer au séminaire international de flamenco de Malaga via les vidéos-conférences. Ils

ont également pu prendre part à un spectacle online dont les bénéfices ont été reversés à la Croix rouge.

Suite au passage en zone rouge, et jusqu'au reconfinement de ces derniers jours, l'association continue ses cours en ligne (*video-conférence*) : aucun risque ne sera pris.

Nous avons rencontré *El Farru* le 26 septembre pour un super stage technique et nous rencontrerons (*toujours online*) *La Llupi* le 13 décembre.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure thau corazon online vous pouvez nous contacter au 06 24 90 74 85 ou par mail : corazonflamenca@aol.com. ●

LE TOURNOI ANNUEL

A BIEN EU LIEU !

Malgré le contexte ambiant, nous avons pu organiser notre tournoi annuel qui a mobilisé le tennis club pendant 3 semaines.

Ce ne sont pas moins de 100 joueurs et 30 joueuses qui se sont inscrits sur 3 tableaux :

- Open hommes et dames
- +35 hommes et dames
- Doubles mixtes

Soit 172 matches joués des fois jusque tard dans la soirée mais dans une très bonne ambiance et dans le respect de chacun.

Les finales se sont déroulées le samedi 17 octobre en présence de M^{me} Manuela Amiard, conseillère municipale déléguée



au sport et de M. Laurent Polge qui représentait le comité départemental de tennis.

Cette année à venir démarre très difficilement pour le sport en général mais nous nous retrouverons très vite sur les courts du TCM. ●





**LE MGA
A TENU LE CAP !**

En adaptant son entraînement aux contraintes sanitaires, Mathilde Descoux a su maintenir un niveau d'entraînement suffisant pour réussir sa montée sur 400m. Elle concrétise son investissement par une performance de tout premier plan (55"14), meilleure performance française cadette de l'année, meilleure performance junior de l'année et 9^{ème} performance cadette française de tous les temps.

Avec deux secondes d'avance sur la deuxième cadette française au bilan de

l'année, Mathilde Descoux avait à cœur de ramener à Mireval une médaille d'or des championnats de France Cadets-Juniors. C'est dommage, ils ont été annulés trois jours avant...

Tom Sanfilippo garde donc son titre de champion de France du 800m obtenu en juin 2019, et a repris l'entraînement sur Montpellier et Mireval en vue d'une belle saison 2021 en junior 2.

Avant cela, Nourymanne Cherqaoui, après sa prometteuse médaille de

bronze aux 1/2 finales des championnats de France à Carcassonne, attendait avec impatience les championnats de France de cross où elle devait participer accompagnée de Clara Le Calvé.

Des espoirs déçus une fois encore. Vivement la prochaine saison.

Au sortir du confinement, la saison des plus jeunes s'est terminée le 27 juin par l'organisation d'un biathlon avec, au programme, des courses par petits groupes et en relais, pleines de rebondissements. Un essai qui ne manquera pas d'être renouvelé, vu l'engouement.

La nouvelle saison est bien repartie, avec le traditionnel Kinder Kid Athlé où les jeunes ont enchainé divers ateliers, et réalisé une belle chorégraphie. ●

Contacts :

Delphine : 06 03 61 26 69

Christine : 06 76 48 05 50

mgaathle.sportsregions.fr

facebook.com/mediterranee.gardiole.athletisme



C'est une fin de saison particulière, qui aura été entachée par la Covid-19, une situation qui aura touché l'ensemble des associations sportives et plus particulièrement les clubs de football de France et de Navarre.

SAISON TRONQUÉE ET RÈGLES SANITAIRES

Touché par l'arrêt des matchs, des différentes manifestations qui se déroulent au fil de l'année, le club a vu ses finances impactées par l'arrêt total des activités.

C'est grâce aux différentes manifestations qu'elle organise, telles que les tournois au nombre de quatre (*celui des U7 à U13 qui se déroule sur 2 jours, le Challenge Jean-Marc Vicario qui se déroule au cours de la fête locale, les différents stages découvertes, durant les vacances scolaires et cette année le premier Tournoi des Féminines qui était prévu en juin*) que l'Association Sportive Mirevalaise / ASM gagnait un peu d'argent pour subvenir à sa gestion.

DÉCONFINEMENT & REPRIS DE L'ACTIVITÉ

Le déconfinement arrivant, le Comité Directeur s'est réuni afin de répondre à la préparation d'une reprise des plus compliquée, notamment pour cette nouvelle saison qui aura démarré tardivement du fait de la mise en place de la réglementation, suite à la Covid-19 et des règles sanitaires à mettre en place en adéquation avec les directives de la Fédération Française de Football / FFF, la Ligue de Football, la Préfecture de l'Hérault qui par le biais de la municipalité de Mireval, transmettait les décisions quand à la relance de la pratique de notre sport.

Il aura été décidé que pour cette année, il y aurait le maintien du prix des cotisations à l'identique de celles de l'année passée et ce, grâce à nos partenaires financiers qui ont répondu présent durant cette pandémie. De même le pack des licenciés a été renforcé par l'apport d'une gourde individuelle et un K-way



pour répondre aux mesures sanitaires.

UNE BOUTIQUE À DISPOSITION

Depuis 4-5 ans, un partenariat avec le groupe Teissier Sport s'est constitué, ce qui a permis la création par le club de l'ASM d'une boutique en ligne : l'ASM Store, dans laquelle l'on peut retrouver les différents produits à la vente aux couleurs et au logo du club de Mireval.

L'on découvrira les différentes tenues de match et autres accessoires, mais aussi des idées cadeaux pour cette fin d'année. Un lien est proposé sur le site internet du club à : www.asmireval.com.

UNE DISTINCTION POUR L'HISTOIRE

Récemment le Président de l'ASM, Bruno Rey a reçu des mains du représentant du Président de la Ligue de Football Occitanie Jean-Claude Couailles, M. Jean-Claude Printant Président du District de l'Hérault, la Plaquette de Bronze Fédérale, pour les 50 ans de l'AS Mire-

valaise. Distinction marquant l'Histoire et la notoriété de notre club.

C'est en comité restreint, du fait des mesures sanitaires, que le trophée fut remis au Foyer des Campagnes de la ville de Mireval, en présence de Christophe Durand, Maire de la commune et de Céline Bourelly, Adjointe Déléguée à l'attractivité territoriale.

MERCI AUX SOUTIENS & AUX SPONSORS

L'ASM tient à remercier l'ensemble de ses partenaires : la Municipalité de Mireval, la Région Occitanie, pour leurs soutiens financiers et matériels, Goodyear, Le MSHC, la société Hectare, Le McDonald's de Frontignan, la Cave Rabelais de Mireval, Oxylio, Autosur de Mireval, Capitelle Immobilier de Mireval, Taxi Denis Garcia, JLB Construction...

Ceci malgré la période incertaine due à la Covid 19, qui a mis un coup de frein à l'ensemble des clubs de football. Ils ont tenu à soutenir notre association au niveau local. Un grand merci à TOUS. ●

AVIS DE DÉCÈS

L'AS Mirevalaise aura connu en cette année 2020, le décès de quatre de ses membres, laissant quelque peu orphelin, l'ensemble des adhérents, jeunes et moins jeunes, très affectés par ces disparitions, parfois prématurées.

Le premier à avoir rejoint les Étoiles du Foot, fut Olivier Hamot dit "Coach Olive", le préparateur physique des équipes féminines, Séniors, Vétérans, U19 et U17, mais aussi bénévole au sein du club, des suites d'un long combat contre sa maladie ; s'en est suivi peu de temps après Maxime Sire, adhérent et joueur au sein des équipes Senior et Vétéran, mais aussi enfant de Mireval.

André Rogeret dit "Dédé", fut Président du club de football de Mireval durant de nombreuses années ; il nous a quittés des suites d'une longue maladie. Avant que Claude Rick, dirigeant durant de nombreuses années, ne les rejoigne en ce mois de septembre, surprenant tout le monde du football local et régional (notamment au MHSC et la Butte Paillade, dont il fut l'un des plus fervent supporter et ce, depuis 1974).

L'ensemble de la famille du football de l'AS Mirevalaise renouvelle ses plus sincères condoléances à tous les proches, famille et amis des défunts.

C'est en ce 29 octobre que nous avons appris avec tristesse le décès de notre Ami Jean-Luc Bringé dit "Pollux" des suites d'un long combat contre la maladie. L'ASM perd un de ses plus anciens et fidèles licenciés. "Comme sur le terrain, tu t'es battu sans relâche contre cette dernière" dira le Président. Ces dernières années, Jean-Luc avais mis sa générosité, son savoir faire et son professionnalisme au service du club en effectuant des travaux dans ses locaux, pour le bien-être de nos adhérents et licenciés. L'ensemble de la famille du football de l'AS Mirevalaise renouvelle ses plus sincères condoléances à son épouse Christiane, ses filles Kelly, Nancy et Alexia, famille et amis. ●



NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR CONSTITUÉ

Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau Comité Directeur a été élu récemment. Il se constitue comme suit :

- **Président**
Bruno Rey ;
- **Vice-Président**
(Responsable section jeu à 11)
Christophe Martin ;
- **Vice-Président**
(Directeur Technique foot-animation)
Nicolas Boisseron ;
- **Trésorière**
Suzelle Boisseron ;
- **Trésorier Adjoint**
(Équipements / Communication)
- **Secrétaire**
Céline Labatut ;
- **Responsable Communication / Sponsoring**
Jean-Claude Levasseur
- **Membres Dirigeants**
Magali Beigbeder
José Luis Rosales, Francis Jost
José Luis Bernardos
Philippe Beneyto
- **Section Vétérans**
Jean-Marc Genova

L'ensemble de l'équipe dirigeante et les différents coachs, bénévoles, des différentes sections se sont rapidement mis au travail afin de mettre en place le protocole sanitaire, suite aux directives nationales avec le gel désinfectant, les inscriptions pour une meilleur traçabilité des adhérents présents au sein du site...permettant ainsi une reprise progressive et sereine de l'activité sportive.



J'ACHÈTE EN

face à face

**POUR METTRE UN VISAGE
SUR LES COMMERÇANTS
DE MA RÉGION.**

#ProduitEnOccitanie

**« Consommez régional,
car nos emplettes
sont nos emplois ! »**

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie

